



LES DRONES ÉTUDE JURIDIQUE À 360 DEGRÉS

28 MAI 2021 / 14H-17H30

ORGANISATION

Charlotte DUBOIS, Régis JACQUIN, Morane KEIM-BAGOT

COLLOQUE EN VISIOCONFÉRENCE

Inscription gratuite: colloque-drone@u-bourgogne.fr

ALTA METRIS

CiD CENTRE
INNOVATION
& DROIT

UB
UNIVERSITÉ DE BOURGOGNE

UBFC
UNIVERSITÉ
BOURGOGNE FRANCHE-COMTÉ



PROGRAMME

14H. INTRODUCTION

Alexis Mages, doyen de l'UFR droit, Professeur à l'université de Bourgogne & Julia Heinrich, directrice du Centre Innovation et Droit, Professeur à l'université de Bourgogne

Sous la Présidence de Morane Keim-Bagot, Professeur à l'université de Bourgogne

PREMIERE PARTIE – LES POTENTIALITÉS OFFERTES PAR LES DRONES

14H15. COMPRENDRE LES USAGES CIVILS DES DRONES VOLANTS

Flavien Viguié, Directeur Général Adjoint et cofondateur Altametriz

14H35. COMPRENDRE LES USAGES DES DRONES MARITIMES

Célia d'Hervé, administratrice des affaires maritimes, cheffe du pôle environnement marin au bureau du contrôle des activités maritimes à la Direction des affaires maritimes

QUESTIONS

DEUXIEME PARTIE – LES ENJEUX JURIDIQUES SOULEVÉS PAR LES DRONES

15H10. LES DRONES FACE AUX ENJEUX DE DROIT PÉNAL ET DE LIBERTÉS FONDAMENTALES

Marthe Bouchet, Maître de conférences à l'université Panthéon Assas (Paris II)

15H30. LES DRONES FACE AUX ENJEUX DE RESPONSABILITÉ CIVILE

Charlotte Dubois, Professeur à l'université de Bourgogne

PAUSE

16H15. LES DRONES FACE AUX ENJEUX DE PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE

Emmanuel Py, Maître de conférences à l'université de Bourgogne

16H35. LES DRONES FACE AUX ENJEUX DE LA PROTECTION DES DONNÉES PERSONNELLES

Jean-Baptiste Charles, Associé HFW et Régis Jacquin, Responsable juridique Altametriz

QUESTIONS

17H20. PROPOS CONCLUSIFS

Morane Keim-Bagot, Professeur à l'université de Bourgogne

Le colloque est validé au titre de la formation continue sur demande